

# RÉSIDENCE "LE CENTRE"

## 3 IMMEUBLES PPE- 25 APPARTEMENTS

Crissier - VD

### Maître de l'ouvrage

Arta SA  
1005 Lausanne

### Entreprise générale

Arta SA  
Avenue de l'Avant-Poste 4  
1005 Lausanne  
Chef de projet:  
Mauro Saltafuori

### Architecte

Arta SA  
Avenue de l'Avant-Poste 4  
1005 Lausanne  
Architecte:  
Théophile Ruzicka

### Ingénieurs civils

Saraga Sorel  
Place Grand-St-Jean 2  
1003 Lausanne  
MP ingénieurs conseils SA  
Rue du Centre 16  
1023 Crissier

### Bureaux techniques

Chauffage :  
Thermex SA  
Rue de la Gare 11  
1110 Morges

### Sanitaire:

Menétrey Joseph SA  
Route de Bottens 25  
1041 Poliez-le-Grand

### Electricité:

Electro-Watt Sàrl  
Route des Monts-de-Lavaux 1  
1092 Belmont-sur-Lausanne

### Géotechnique:

Karakas & Français SA  
Avenue des Boveresses 44  
1010 Lausanne

### Géomètre

RESO Vaud Sàrl  
Jean-Claude Gasser  
Rue des Métiers 2  
1008 Prilly

### Coordonnées

Rue du Centre 6  
1023 Crissier

Conception 2011

Réalisation 2012 - 2013



## HISTORIQUE / SITUATION

**Labellisée Cité de l'énergie.** Crissier s'étend à l'ouest de Lausanne et Renens. Avec seulement 7'300 habitants, la commune profite d'une densité de population relativement faible. Peu de logements locatifs ayant été construits depuis la fin des années 1990, Crissier souffre d'un manque d'appartements à louer, notamment à un prix abordable.

La Municipalité s'engage en faveur d'un développement urbain harmonieux et durable, souhaitant répondre aux intérêts de la collectivité, tout en conservant la convivialité et la qualité de vie agréable d'un village. Les constructions érigées utilisent des matériaux écologiques qui privilégient le bien-être de ses habitants et rationalisent les dépenses énergétiques. Pour tous ses efforts et suite à l'élaboration d'un premier programme de mise en service d'une centrale de chauffage à distance, Crissier reçoit en 2001 le label "Cité de l'énergie" pour sa participation active à la protection de l'environnement.

## PROGRAMME / PROJET

**Intégrer une architecture contemporaine dans le centre du village.**

Le programme comprend trois immeubles de quatre niveaux, avec deux étages sur rez et des combles habitables sous les toits.

Chaque étage compte 3 appartements de 3 ou 4 pièces. 41 places de parc intérieures et cinq extérieures sont incluses dans le projet. La parcelle, située au centre du village, permet un passage public pour les piétons, ce qui participe à son intégration dans l'ensemble. En revanche, cet aménagement piéton bordé d'arbres restreint l'accès aux véhicules.

L'architecture contemporaine s'adapte parfaitement à l'environnement grâce à un jeu de volumes sur deux des trois bâtiments. Sur les parties inférieures qui créent un côté monolithique avec des balcons saillants, les volumes se détachent du sol grâce à une course de 3 mètres de haut qui permet d'alléger l'ensemble. La toiture à deux pans, très dynamique, rappelle par ses lucarnes le côté traditionnel du village. Les crépis sont lissés grâce à deux passes et confèrent une douceur veloutée aux façades.

Le troisième immeuble, plus verticalisé dans sa forme architecturale, se distingue par sa couleur rouge ocre. La teinte vive a été motivée par la municipalité qui souhaitait dynamiser la rue centrale du village, sans agressivité. La couleur ocre proposée par les architectes a fait l'unanimité. Les balcons sont traités différemment grâce à un moiré métallique, pour éviter que le rouge ne domine trop. De grandes portes-fenêtres coulissantes à levage isolent les intérieurs.





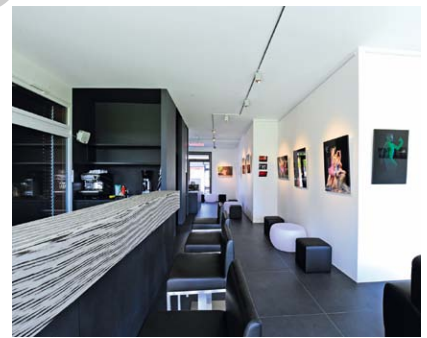
Une isolation périphérique de 18 cm et le choix de matériaux dits traditionnels, préférés pour leur stabilité, constituent autant d'arguments en faveur d'œuvres durables.

Les appartements sont chauffés par le sol, et l'eau par des panneaux solaires. Un bassin de rétention des eaux pluviales a été aménagé en sous-sol.



#### Photos

Le projet d'apparence résolument contemporaine s'intègre pourtant parfaitement dans un village préservé.



#### CARACTÉRISTIQUES

Surface brute de planchers :	2659 m <sup>2</sup>
Emprise au rez :	486 m <sup>2</sup>
Volume SIA 116 :	14'235 m <sup>3</sup>
Coût total CFC 0-4 (TTC) :	14'056'000.-
Coût m <sup>3</sup> SIA 116 (CFC 2) :	690.-

## entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

*Démolition - Terrassement - Génie civil*  
LMT Exploitation SA  
1042 Bioley-Orjulaz

*Echafaudages*  
ES Echafaudages Service SA  
1028 Préverenges

*Maçonnerie - Béton armé*  
FRANCIOLI SA  
1450 Ste-Croix

*Charpente bois*  
COSENDEY fils Sàrl  
1302 Vuflens-la-Ville

*Éléments préfabriqués*  
CONSTANTIN Martial et Cie  
1904 Vernayaz

*Isolation périphérique*  
GREGORUTTI SA  
1400 Yverdon-les-Bains

*Ferblanterie - Couverture - Etanchéité*  
FERBLANTERIE 2000 SA  
1680 Romont

*Menuiserie extérieure*  
VON GUNTEN Frères  
1007 Lausanne

*Stores intérieurs/extérieurs*  
DELTA Stores Sàrl  
1020 Renens

*Installations électriques*  
ELECTRO-WATT Sàrl  
1092 Belmont-sur-Lausanne

*Installation Chauffage et gaz*  
THERMEX SA  
1110 Morges

*Installations sanitaires*  
MENÉTREY Joseph SA  
1041 Poliez-le-Grand

*Serrurerie intérieure/extérieure*  
COMÉVIL SA  
1029 Villars-Ste-Croix

*Ascenseurs*  
SCHINDLER Ascenseurs SA  
1030 Bussigny

*Chapes - Isolations*  
LAIK SA  
1072 Forel

*Carrelages - Faiences*  
AD Carrelage Cédric Ansermet SA  
1544 Gletterens

*Revêtement de sols et de murs*  
ROSANET Santiago Da Rosa  
1018 Lausanne

*Plâtrerie - Peinture*  
SAUTEUR Georges SA  
1635 La Tour-de-Trême

*Fourniture et pose de cheminées*  
GOOD Cheminées SA  
1008 Prilly

*Séparation de caves*  
LUNOR G. KULL SA  
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

*Déco intérieure bâti*  
MARKETLM-Concept Sàrl  
1030 Bussigny

*Marquage au sol parking*  
TRACEROUTE SA  
1052 Le Mont-sur-Lausanne